

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2024 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} juillet, les Membres du Conseil Municipal de Freissinières se sont réunis à 18h30 dans la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 mai conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : LATIL Jessica a donné pouvoir à BERTHALON Jérôme

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Mme MESTRE Françoise est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal et accepte cette fonction. Le secrétaire de séance appelle les présents et donne lecture des pouvoirs.

Point n° 1 - Convention de servitude avec ENEDIS

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention.

Point n° 2 - Convention de servitude et de mise à disposition avec ENEDIS

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention.

Point n° 3 - Convention d'adhésion au service de santé au travail avec le Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention.

Point n° 4 - Convention d'occupation avec « Les Ecuries de la Biaysse »

Le Conseil Municipal Valide 5 pour - 2 contre et 1 abstention la convention

Point n° 5 - Cession d'une partie de la parcelle communale F815

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la cession d'une partie de la parcelle communale F815 à Mr Jean-Louis PELLEGRIN.

Point n° 6 - Cession d'une partie du domaine public aux Ribes

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la cession d'une partie du domaine public aux Ribes selon le plan annexé à la délibération à Monsieur André MESTRE (Madame Françoise MESTRE quitte la salle et ne prend pas part au vote)

Point n° 7 - Cession d'une partie du domaine public à Ville

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la cession d'une partie du domaine public à Ville selon le plan annexé à la délibération à Madame Anne-Lise THURET.

Point n° 8 - Cession de la parcelle E1773

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la cession d'une partie de la parcelle E1773 à Madame Bernadette BERTHE.

Point n° 9 - Révision du schéma directeur d'eau potable - remplacement des compteurs de distribution - choix de l'entreprise

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité l'offre de l'entreprise Christian FINE.

Point n° 10 - Validation des devis pour la pose de compteurs pour les fontaines et le réseau d'aspersion

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la convention des devis de l'entreprise Christian FINE.

Point n° 11 - Travaux suite aux intempéries du 20 octobre 2023 - demande de subvention au Département des Hautes-Alpes.

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la demande de subvention

Point n° 12 - Décision Modificative n° 1 - Budget Eau Potable

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la décision modificative de budget.

Point n° 13 - Décision Modificative n° 1 - Budget Principal

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la décision modificative de budget.

Point n° 14 - Dénomination des voies

Le Conseil Municipal **Valide** à l'unanimité la création d'une nouvelle voie « Piste du Bois de Monsieur »

Point n° 15 - Convention de servitude avec le Syme05

Le Conseil Municipal Valide à l'unanimité la convention

Monsieur le Maire clôt la séance.

Le secrétaire de séance
Françoise MESTRE



Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.